

LES DÉCISIONS en période de transition

— EN BREF —

En date du 13 octobre 2020, le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

Abrogé les règlements 1.0-Tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires, 2.0-Tenue des séances du Comité exécutif et 5.0-Permettant la participation à distance des commissaires ;

Adopté le règlement 1.0-Séance du conseil d'administration et modalités de participation à distance ;

Envoyé une copie conforme du règlement aux conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 395 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Procédé à la mise à jour du Livre des règlements ;

Abrogé le règlement 4.0-Délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif et à l'administration et ses sous-règlements :

- Règlement 4.1-Orientations et gestion corporative
- Règlement 4.2-Services éducatifs
- Règlement 4.3-Ressources financières et taxation
- Règlement 4.4-Ressources humaines et climat organisationnel
- Règlement 4.5-Affaires juridiques et corporatives
- Règlement 4.6-Ressources matérielles et relations contractuelles ;

Adopté le règlement 4.0-Délégation de pouvoirs à l'administration ;

Envoyé une copie conforme du règlement aux conseils d'établissement et au Comité de parents, conformément à l'article 395 de la Loi sur l'instruction publique ;

Procédé à la mise à jour du Livre des règlements ;

Octroyé le contrat de service dans le dossier du service d'accès Internet dédié du CSSVDC au fournisseur Fibrevoire Inc. de Montréal pour une durée totale de trois (3) ans, soit deux (2) années fermes et une (1) année supplémentaire, pour un montant total estimatif de 172 512 \$ avant taxes, soit un montant d'environ 59 424 \$ pour la première année, d'environ 57 504 \$ pour la deuxième année et d'environ 55 584 \$ pour la troisième année ;



Centre de services scolaire
du Val-des-Cerfs

conjuguer nos forces!

LES DÉCISIONS en période de transition

— EN BREF —

Suite

Abrogé la Politique relative aux frais de représentation et de relations publiques des membres du conseil des Commissaires (PO-13) ;

Procédé à la mise à jour du Guide administratif et du site Internet ;

Renouvelé, pour une période de 12 mois, le protocole d'entente entre le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, la Commission scolaire Eastern Townships et la Ville de Cowansville relativement aux modalités d'accessibilité réciproque des infrastructures municipales et scolaires ;

Procédé à l'adhésion à Loisir et Sports Montérégie pour l'année scolaire 2020-2021 ;

Nommé madame Nathalie Paré comme délégué à toutes assemblées générales et spéciales des Loisirs et Sports Montérégie et monsieur François Bergeron comme substitut pour l'année scolaire 2020-2021.



Centre de services scolaire
du Val-des-Cerfs

conjuguer nos forces!